

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2011
SEANCE EXTRAORDINAIRE

L'an Deux Mil Onze le dimanche 17 avril à 10 heures 30, le Conseil Municipal de Montataire, convoqué le 8 avril Deux Mil Onze, s'est réuni en séance ordinaire, place Auguste Génie, sous la présidence de monsieur Jean Pierre BOSINO, Maire de la commune de Montataire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOSINO – Mme BORDAIS - M. COUALLIER – Mme BURATO - Mme BUZIN – M. GODARD - M. CAPET - M. KORDJANI – M. BOYER - Mme BLANQUET – Mlle KHACHAB – M. D'INCA représenté par M. BOSINO - M. MERCIER - Mme TOURE - M. RAZACK – Mme DAILLY - M. BELOUAHCHI – Mlle BORDEZ - Mme LEVERT - M. BROLH – M. STALIN – M. LEBRETON.

ETAIENT REPRESENTES PAR : Mme BELFQUIH représentée par M. CAPET - M. CARPENTIER représenté par Mme LEVERT - M. BRAHIMI représenté par M. MERCIER – Mlle LEBRETON représentée par M. LEBRETON - M. QUIVIGER représenté par M. RAZACK.

ETAIENT EXCUSEES : Mlle LECLERE - Mlle ANANE – M. BENOIST – Mme YESILMEN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mlle Sarah KHACHAB



Point Unique : DELIBERATION/MOTION – Situation de l'emploi à Montataire

Sur le rapport de Monsieur le Maire, exposant :

Le Conseil Municipal de MONTATAIRE s'est réuni en séance extraordinaire ce dimanche 17 avril 2011 à 10 h30 sur la place de la mairie, afin de marquer sa grande préoccupation concernant la situation du chômage et de l'emploi des Montatairiens(nes).

Il a entendu durant cette séance les représentants du personnel des sociétés et entreprises, GOSS, DATEM et ARCELOR, ainsi que de nombreux intervenants, salariés, syndicalistes, habitants et élus.

Monsieur le Maire prend la parole :

« Merci à vous tous et toutes d'avoir répondu à notre invitation, et d'assister à cette séance. Merci aux syndicalistes des entreprises GOSS, ARCELOR, DATEM, d'être présents. Merci aux agents municipaux qui permettent le bon déroulement de ce conseil. Merci aux élus d'avoir accepté de siéger de façon exceptionnelle un dimanche.

Je veux en quelques mots introduire cette séance extraordinaire du conseil municipal, qui n'a connu que très peu de précédents, soulignant ainsi toute sa solennité. La dernière fois que nous nous sommes réunis sous cette forme, c'était pour Chausson, pour la défense de l'emploi et de l'entreprise.

C'est bien au regard de la gravité de la situation de l'emploi et du chômage, sur Montataire, mais plus généralement dans le pays, et à partir des licenciements dramatiques et choquants de chez GOSS et DATEM, que j'ai proposé à mes collègues du Conseil cette réunion exceptionnelle du Conseil Municipal de notre ville.

Avec 1339 hommes et femmes en recherche d'emploi dans notre ville, (au 15 mars) le taux de chômage oscille entre 20 et 24 % de la population active, (le double du taux national) mais c'est aussi plus de 10 % de la population totale. Il faut avoir à l'esprit qu'à la fin 2007, ce chiffre était d'un peu plus de 700 chômeurs ! Nous en sommes à 600 de plus. Parmi ces personnes, près de 500 ne sont pas indemnisées et vivent ou survivent avec le RSA, ou même sans rien s'ils ont moins de 25 ans.

De très nombreux jeunes sont frappés avant même d'avoir commencé à travailler. Le chômage des moins de 25 ans concerne en général 25 % d'entre eux, mais dans les quartiers d'habitat social, comme les Martinets à Montataire ou Rouher à Creil, ce taux est à 50 % !! Pourtant, malgré un mouvement social très fort à l'automne 2010, avec deux belles manifestations dans notre ville, le gouvernement a décidé de reculer l'âge du départ à la retraite de 60 à 62 ans. (mesure sur laquelle il faudra bien avoir le courage de revenir) Ce n'est pas ainsi que l'on permettra à celles et ceux qui ont travaillé dur toute leur vie de souffler, et que l'on fera leur place aux jeunes.

Un sondage récent indiquait que 95 % des français étaient préoccupés par la situation de l'emploi, 90 % par le pouvoir d'achat des salaires, des pensions, des revenus sociaux. 85 % étaient révoltés par cette situation : nous le sommes aussi, avec eux !!

C'est dans ce contexte que sont intervenus les 300 licenciements de chez GOSS, les 245 de chez DATEM à Cauvigny et Chantilly, mais où travaillent de nombreux Montatairiens. Quant à ARCELOR, nous avons été amenés à montrer aux habitants, dans les réunions de quartier sur le budget, que les effectifs avaient été divisés par deux depuis 2006, d'un peu plus de 1200 à un peu plus de 600, avec 450 suppressions d'emplois à la fermeture du laminoir. Aujourd'hui on nous parle toujours de « départs volontaires ».

Chez GOSS, pour arriver à ses fins, la direction de l'entreprise a monté les salariés les uns contre les autres par un chantage ignoble à la fermeture de l'entreprise. A l'arrivée, il y a des salariés qui, après des dizaines d'années de travail sont convoqués du jour au lendemain et jetés à la rue brutalement, un peu comme à « l'abattoir ». Chacun a pu lire dans le Parisien du 13 avril l'interview du Directeur de l'usine et de sa DRH, Madame LEROY qui va jusqu'à dire : « Il faut savoir s'arrêter dans la défense des salariés ». Et bien non, Madame LEROY, nous ne nous arrêterons pas dans la défense des salariés, parce qu'à travers leur défense, nous défendons l'emploi, le développement local, l'avenir, alors que vous, vous ne représentez que les intérêts des actionnaires, de tous temps, Madame LEROY, il y a eu ceux qui étaient avec les salariés et ceux qui servaient seulement le grand patronat.

Oui nous allons, et ce Conseil va nous y aider, exiger une véritable convention de réindustrialisation, en même temps que nous agirons pour que les salariés licenciés retrouvent un emploi et que l'avenir de cette usine Marinoni, fierté de notre ville, soit assuré.

Chez DATEM, les salariés ont eux aussi été victimes de choix d'abord financiers à travers plusieurs opérations de rachat par LBO (endettement payé par les salariés en quelque sorte). Aujourd'hui, chez DATEM, comme chez GOSS, des salariés sont partis d'eux-mêmes. Non pas comme le titrait un journal, en étant heureux, mais au contraire, parce qu'ils n'en pouvaient plus, qu'ils étaient à bout. Au moment où je vous parle, et malgré une réunion avec les services de l'Etat la semaine dernière, des salariés n'ont pas touché l'intégralité de leur salaire. Comme toujours, le gouvernement est moins enclin à faire respecter la loi, qu'il ne peut l'être quand il s'agit de poursuivre des familles pour chèques sans provision ou surendettement, pour faire expulser ceux qui sont en retard de loyer.

Là encore, nous sommes avec les DATEM pour exiger une table ronde auprès du Préfet pour que des solutions d'emploi soient trouvées aux licenciés et que l'avenir de la structure qui va rester sur Chantilly soit plus clair.

Les syndicalistes, les salariés, de GOSS, de DATEM mais aussi d'ARCELOR vont nous dire ensuite, ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils vivent et ce sur quoi ils agissent pour la défense de l'emploi, de leur entreprise, les propositions qu'ils font.

Bien sûr, nous pourrions revenir dans le débat qui va suivre sur les raisons de cette situation, sur ce système économique, le capitalisme, qui repose sur l'accumulation de toujours plus de richesses confisquées par une poignée d'individus, alors que celles-ci sont créées par le plus grand nombre : les salariés. Cette accumulation se fait au détriment des conditions de travail, des salaires et aussi de l'emploi et des investissements. Ce système met à mal aussi l'ensemble des services publics, parce qu'il refuse de participer à leur fonctionnement à travers une politique fiscale plus juste et plus solidaire.

Nous voulons, avec ce Conseil Municipal, dire avec force au gouvernement qu'il faut une autre politique industrielle, une autre politique de l'emploi.

Nous disons aussi à ceux qui préparent des projets pour les prochaines élections qu'il faudra autre chose que des contrats aidés pour s'attaquer véritablement au chômage, qu'il faudra faire des choix nouveaux en ce qui concerne la répartition des richesses.

Pour notre part, nous voulons continuer, avec la CAC, à agir pour le développement économique du Bassin Creillois. L'Agence de Développement Economique a été créée pour cela et nous souhaitons qu'elle joue pleinement son rôle. Ce qui a été fait sur l'ancien site Chausson, les Marches de l'Oise, est remarquable et doit être pérennisé pour l'emploi, pour l'avenir. Mais nous voyons bien que la question de l'emploi rejoint aussi celle des collectivités territoriales, des communes qui se sont vues supprimer la Taxe Professionnelle (pour quel résultat !) et geler leurs dotations.

En exprimant notre solidarité avec les licenciés de GOSS, de DATEM, avec les salariés d'ARCELOR mais aussi des autres entreprises de la ville, avec les privés d'emploi, les précaires, nous voulons affirmer qu'il faut vraiment réorienter résolument les choix économiques vers l'humain et l'environnement.

*Monsieur le Maire s'adresse aux membres du conseil afin de voter une interruption de séance.
Celle-ci est votée à l'unanimité.*

La parole est donnée aux représentants des syndicats des sociétés Arcelor, Datem et Goss.

Un délégué syndicaliste de chez Arcelor indique que plus de 51 % des emplois ont été supprimés. Aujourd'hui, 50 % des salariés ont plus de 50 ans et 31 %, plus de 55 ans ! Il y a très peu d'embauches et la charge de travail est donc répartie sur les salariés. La nouvelle politique est de ne plus faire carrière chez Arcelor ; d'ailleurs, il n'y a plus de transmission du « savoir faire » ... Le 10 mai lors du conseil d'administration, Mittal annoncera 3 milliards de bénéfices mais l'heure est aux économies !!.

Un informaticien ajoute que la grille salariale d'embauche est inférieure au SMIC : le fruit du travail ne correspond pas du tout avec les bénéfices annoncés ... juste 1,1 % d'augmentation des salaires pour 15 % de dividendes !

Monsieur Bernard PARISOT représentant le groupe DATEM prend ensuite la parole :

Beaucoup d'entreprises ferment ... nous avons du attendre la fermeture du site pour voir le Maire de Cauvigny, alors nous remercions le Maire de Montataire pour ce conseil extraordinaire. DATEM, c'est dans l'Oise 267 suppressions d'emplois : Presse Informatique à

Cauvigny perd 189 emplois, Edi Informatique à Chantilly perd 56 emplois, TPCRM aussi à Chantilly perd ses 22 emplois et fermera ses portes ...

Presse Informatique réclame un meilleur plan d'accompagnement des salariés et d'ici juin, le site fermera et les salariés qui restent devront rejoindre ceux de Chantilly.

En 2006, on annonce aux salariés une délocalisation à Madagascar et un salaire mensuel de 28 € !! L'Etat n'a même pas fait un geste ... Les salariés dénoncent Serge WEINBERG, président de Weinberg Capital Partners.

Certains salariés n'ont pas été payés depuis la fin du mois de février !

Ensuite Philippe ROBIN, salarié chez GOSS, se lève et confie :

Goss s'avère être le dernier constructeur de rotatives pour l'imprimerie ... les salariés ont vécu des périodes très difficiles. Après un plan social évité en 2009, celui-ci est un véritable chantage à l'emploi. Après des départs « volontaires » pour éviter des départs déchirants, des départs contraints ... ces derniers faisaient partie du Plan de Sauvegarde de l'Emploi ! la direction avait menacé que, si des procédures étaient engagées contre la société, le bilan serait déposé et 623 chômeurs seraient comptabilisés au lieu de 300 !! L'ambiance était irrespirable confie Philippe ROBIN ...

Ce technicien avait proposé une solution alternative, la fabrication d'éoliennes car, dans l'usine, sont fabriqués les mêmes moteurs. La Picardie est devenue la première région de France pour les éoliennes ; cela aurait pu sauver des emplois. « J'avais transmis un dossier détaillé à la direction et au ministère de l'industrie. Je n'ai jamais eu de réponses. Pourtant aux Etats-Unis, une usine faisant partie de notre groupe a réussi dans cette reconversion. »

Monsieur philippe ROBIN remercie monsieur le Maire et monsieur Blanchard pour leur soutien.

Monsieur le Maire remercie ces personnes pour leurs témoignages qui montrent le désespoir des salariés mais aussi la colère et le sérieux de propositions alternatives. Il confirme que la ville est à leurs côtés. Après de tels témoignages, Il rappelle une nouvelle fois, à madame LEROY, directrice des ressources humaines de GOSS qu'il faut au contraire aller plus loin dans la défense des salariés !!

Monsieur Alain BLANCHARD, conseiller général – Vice président du Conseil général de l'Oise remercie les élus pour cette initiative et clame à son tour, sa colère : « il faut lutter contre la fatalité, il est vraiment temps de faire autrement, on ne peut pas continuer à sacrifier les gens ! Il faut exiger des droits nouveaux pour les salariés ! Ensemble ! La France ne peut pas vivre sans son industrie et les licenciements boursiers doivent être interdits ! Il faut de l'industrie, il faut de l'emploi, il faut continuer à se battre !

Madame Sylvie POIRET, secrétaire du syndicat CGT de l'hôpital de Creil :

« Le service public est également touché ; l'hôpital de Creil est quand même la 2^{ème} « entreprise » après la base aérienne mais aujourd'hui, seules les enveloppes financières ont de l'importance et on ne s'inquiète pas des agents. La santé est devenue une marchandise ! Et la loi Bachelot veut faire de l'hôpital public, un lieu de rentabilité où le patient devient un client ... la structure publique adopte de plus en plus des critères de gestion privée et le domaine privé s'installe dans les structures publiques pour faire des profits sur le dos des malades !

Pour les jeunes salariés, c'est un véritable chantage à l'emploi et pour les anciens, la chasse est faite par l'intermédiaire de conseils de discipline !

La fusion de deux hôpitaux pauvres de Creil et Senlis ne pourra pas faire un hôpital riche ... Cette fusion va entraîner la restructuration de services pour les rendre plus profitables aux capitaux privés. Parmi les malades, certains auront les moyens de payer des spécialistes, les autres attendront longtemps pour obtenir un rendez-vous.

Même dans les conseils d'administration devenus conseils de surveillance la démocratie s'essouffle, tout est fait pour que personne ne puisse s'exprimer.

Le comité de défense de l'hôpital de Creil et Senlis a besoin des usagers. Il y a une véritable bataille à mener ! »

Monsieur Alain LEBRUN secrétaire général de l'Union Départementale CGT de l'Oise poursuit :

« La question de l'emploi est essentielle. Les pertes d'emploi dans le bassin creillois sont énormes. On compte à la SNCF 8.000 emplois en moins ; en 18 mois dans le seul département de l'Oise, le solde entre les emplois créés et supprimés s'élève à - 10.000 !

En 2008, 500 entreprises dans l'Oise ont fermé. Et un emploi dans l'industrie supprimé entraîne la suppression de 4 autres emplois ! »

Monsieur Abdelkrim KORDJANI, Président du groupe des élus communistes et républicains soutient les salariés et les syndicalistes.

Au nom du groupe communiste et républicain, je souhaite ici exprimer toute notre solidarité en apportant notre soutien aux salariés et syndicalistes présents qui luttent pour leur emploi et leur dignité.

Le bassin creillois, notre bassin d'emplois est une fois encore touché par des mesures de licenciements. Cela fait deux décennies que nous sommes touchés par des mesures injustes qui frappent des familles entières à qui nous demandons encore d'aller voir ailleurs... rappelez-vous, Chausson, Arcelor, Akzo, Goss pour ne citer qu'eux....

Ces licenciements sont justifiés pour des raisons de crise ou de mondialisation, nous, nous réaffirmons qu'elles sont le fruit d'une volonté d'augmenter les profits des dirigeants et actionnaires ... les salariés étant un ajustement variable pour plus de rentabilité.

Les grandes entreprises du CAC 40, préfèrent l'importation de produits finis, alors que le savoir faire français permet une production locale de qualité. Nous assistons à des délocalisations, pour plus de profits ; ce sont toujours les mêmes qui trinquent...les salariés.

Tout cela porte un nom, le capitalisme ; le capitalisme à outrance...

Aujourd'hui c'est l'industrie qui disparaît, hier c'était la bataille pour la défense de nos retraites, demain nos services publics et notre système de protection sociale et de santé...il faut dire stop à cette casse sociale et industrielle.

Cette casse industrielle est chiffrée. Nous perdons 100 000 emplois industriels par an....100 000 emplois par an. Or ce sont ces emplois qui sont la force de notre économie. C'est une erreur de croire que les emplois de services vont remplacer notre industrie à terme.

A l'heure où on nous parle de crise économique mondiale, et bien nous, nous considérons que nous résisterons bien mieux à cette crise avec une industrie forte et des services publics de qualité.

D'ailleurs cette crise n'est pas la même pour tout le monde, chaque année les patrons du CAC 40 engrangent des milliards sur le dos des salariés exploités et remerciés en quelques minutes après 10,15, ou 20 ans de bons et loyaux services.

Cette politique est soutenue par le gouvernement et le MEDEF...

On nous avait promis :
Travailler plus, pour gagner plus, cela s'est transformé en
Travailler plus, pour gagner moins et aux salariés de Montataire
C'est ne travailler plus et nous le patronat on gagnera plus....

A Montataire il y a une tradition de résistance. Nous résisterons dans le soutien des salariés et de nos habitants, comme nous avons résisté hier et comme nous résisterons encore avec vous demain.

Monsieur Alain LEBRETON, conseiller municipal :

« Au début de l'année 2011, le président de la République a annoncé son intention de réformer la Constitution. Il s'agit d'y introduire l'obligation « d'équilibre des finances publiques », c'est-à-dire l'instauration permanente de la rigueur au nom de la réduction des déficits publics.

Cette réforme s'inscrit dans le pacte de compétitivité que Sarkozy et Merkel veulent faire adopter par l'Union européenne. Si elle était adoptée, cette réforme de la Constitution marquerait :

- Un nouveau pas dans la subordination à l'Union européenne, donc aux exigences du capital financier ;
- La remise en cause du peu de souveraineté (du Parlement et de la nation) subsistant après les coups déjà portés par les institutions de la Ve République et l'Union européenne ;
- La remise en cause de la responsabilité pour les organisations syndicales de négocier sur la base des revendications des salariés, qui pourraient être décrétées anticonstitutionnelles.

Déjà, depuis l'adoption du traité de Maastricht (1992), en application des décisions de l'Union européenne, tous les gouvernements successifs ont organisé toutes les destructions : services publics, désindustrialisation, démantèlement de l'agriculture, déréglementation des droits du travail. Tous les budgets, à tous les niveaux, de l'Etat aux communes, se sont vus opposer les critères de Maastricht. Le principe de la « concurrence libre et non faussée » a imposé les privatisations.

Demain, si cette réforme de la constitution était adoptée, un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, serait contraint sous peine de non-respect de la Constitution, d'appliquer toutes ces exigences dictatoriales de l'Union européennes. Ce serait une nouvelle arme pour le Medef dans son offensive pour la destruction de tous les droits collectifs des travailleurs. Demain, la Constitution pourrait ainsi être opposée aux droits des organisations syndicales à représenter les intérêts de la classe ouvrière et à négocier sur la base de ses revendications. Ce serait donc une atteinte d'une gravité exceptionnelle contre la démocratie. Pour être adopté, ce projet de réforme doit recueillir 60% des suffrages au Parlement, ce qui impliquerait qu'une partie au moins des parlementaires de gauche y apportent leur suffrage. Que feront-ils ?

Il est plus que temps qu'une loi stoppe les licenciements ! »

Monsieur Jean Pierre MERCIER, représentant des élus socialistes et apparentés :

« Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes présentes à ce conseil municipal un peu particulier et rappeler que les conseils municipaux sont toujours publics ouverts à tous. Nous avons hélas ! Tous dans notre entourage, notre famille, quelqu'un qui a été licencié de façon économique (de façon économique je le mets entre parenthèses).

Pour ma part en 1998 après avoir travaillé 22 ans dans une entreprise, j ai été licencié pour cette raison.

Cette entreprise du secteur agro-alimentaire tournait bien et faisait des profits importants que se partageaient les 3 associés.

A l'époque, le salaire de ces 3 dirigeants était de 10 000 € par dirigeant et par mois alors que le plus petit salaire était de 400€ !!

Faute d'investissements, et face au mur à cause des conditions d'hygiène et de sécurité, la société a du tout mettre en œuvre pour avoir un outil industriel aux normes.

Les profits des dirigeants n'étaient plus les mêmes et les conditions de travail pour le personnel s'étaient sévèrement dégradées.

Une 1ère vague de licenciements a été décidée par les dirigeants et la moitié du personnel s'est retrouvée à la rue du jour au lendemain.

Les pouvoirs publics avertis ont réagi.

Des sommes très importantes ont été offertes aux dirigeants de l'entreprise sans contreparties, ni aucune ou très peu de vérifications de l'utilisation de ces sommes.

Malgré cette aide, 6 mois après, l'entreprise a déposé son bilan et les 75 personnes qui restaient ont été licenciées.

Aujourd'hui notre gouvernement accorde des aides aux entreprises appelés «des fonds stratégiques d'investissements», sans contreparties. Qu'il s'agisse de maintien de l'emploi, d'engagement de volumes, de respect de paiements des fournisseurs. Ces aides sont juridiquement tellement floues que personne ne peut évaluer leur contenu, ni contrôler leur bonne application.

L'exemple de l'entreprise où j'ai travaillé pendant 22 ans date de 1998 mais c'est toujours le cas aujourd'hui.

Sachez que les équipementiers automobiles touchent des aides, ce qui n'empêche pas les fermetures de sites ou les délocalisations.

3 exemples parmi des centaines :

Le groupe Treves a reçu 55 millions d'euros mais a annoncé la fermeture juste après l'officialisation de l'aide, la fermeture des sites de PTPM dans la Marne et de Sodimatex dans l'Oise.

STmicroelectronic a reçu 380 millions d'euros et a supprimé 346 emplois en 2009.

Michelin a supprimé 1093 emplois dont 477 à Montceaux les Mines et la fermeture de l'usine de Noyelle les séclin alors qu'il avait touché 4 millions d'euros d aide.

Aider les entreprises à rester sur le territoire, à favoriser leur implantation et à tout mettre en œuvre pour les accueillir, nous sommes d'accord.

Quant à leur donner de l'argent sans vérification, ni contrepartie NON !!!

Il faut que ces dirigeants des entreprises qui reçoivent ces aides financières soient responsables personnellement de ces aides et mettent en caution leurs biens personnels et vous verrez qu'il en sera tout autrement...

Je vous remercie pour votre attention »

Un salarié de DATEM aurait voulu faire partie des volontaires, sa femme étant invalide mais l'entreprise ne veut pas payer ...

Madame Colette BURATO, élue se dit très profondément touchée par les témoignages et partage tout à fait le discours de monsieur Blanchard. Il faut se mobiliser.

Elle ouvre une parenthèse sur le commerce de la ville pour indiquer que les élus veulent favoriser le commerce local et qu'une étude est en cours pour améliorer celui-ci qu'il faut sauver.

Isabelle, une ex-salariée de TPCRM et déléguée du personnel a livré son amer témoignage : elle est sans activité depuis le 18 février, vient juste de recevoir sa lettre de licenciement et est toujours en attente de son salaire ! Cela fait beaucoup de temps sans argent mais des enfants à nourrir !

Monsieur le Maire conclut « c'est vraiment insupportable que les gens soient ainsi traités ! Il faut alors une volonté forte, un courage politique fort pour du changement ! »

Monsieur le Maire lit la présente motion marquant la préoccupation relative à la situation de l'emploi des montatairiens notamment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE :

- **Affirme** sa solidarité active avec les salariés licenciés de chez GOSS et du groupe DATEM, et plus généralement avec tous les Montatairiens victimes de suppressions d'emploi, du chômage et de la précarité.
- **Exprime** ces graves préoccupations face à la situation dramatique du chômage qui touche plus de 1300 hommes et femmes de la ville, dont de très nombreux jeunes de moins de 25 ans.
- **Exige** du gouvernement une véritable politique industrielle dans le pays, qui lutte contre les délocalisations et les licenciements boursiers, accompagnée de mesures réelles, concrètes et sérieuses pour l'emploi de tous et en particulier des jeunes.
- **S'engage** à continuer son action en lien avec la Communauté d'Agglomération Creilloise qui en a la compétence, pour créer les conditions et favoriser le maintien des entreprises existantes et l'installation de nouvelles sociétés créatrices d'emplois. C'est le rôle dévolu à l'agence de développement économique du Bassin Creillois Sud Oise Développement Agence (SODA).

Le Conseil Municipal informera la population de Montataire, les salariés des entreprises des suites de cette séance et des réactions de l'Etat face aux demandes formulées.